



REPUBLIQUE DU BURUNDI  
Agence de Développement  
du Burundi | ADB



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/33/S/2025-2026 POUR LA SELECTION D'UN GARAGE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES DE L'ADB

Date de publication : 19/09/2025  
Date d'ouverture des offres : 21/09/2025

Septembre 2025



**PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.39../S/2025-2026  
POUR LA SELECTION D'UN GARAGE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN ET  
REPARATION DES VEHICULES DE L'ADB**

Date de publication : 12/09/2025

Date d'ouverture des offres : 01/10/2025

**1. Objet du marché**

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) lance un Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'un garage pour les services d'entretien et réparation des véhicules de l'ADB dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Financement du marché**

Le Marché est financé à 100% sur les subsides de l'Etat accordés à l'Agence de Développement du Burundi (ADB), exercice 2025-2026.

**3. Spécification du marché**

La passation du marché sera conduite par l'Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché consiste en réparation et entretien des véhicules ci-après :

MARQUE	MODELE	N° CHASSIS	IMMATRICULATION
1. MAZDA	BT-50 Camionnette double cabine	MM7UR4DF2KW824860	C833AGB
2. TOYOTA	Minibus HIACE	JTFJS02P90-5040161	D093AGB
3. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFR22G506048731	B716AGB
4. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFR22G706048729	B717AGB
5. TOYOTA	Double cabine Toyota Hilux	MR0DB9CD5M4985927	E2820A
6. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFB8CD403871177	D7719A



#### 4. Durée du contrat

Le délai d'exécution du marché est de huit mois comptés à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 30 juin 2026.

#### 5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi plus particulièrement dans ses articles 153 et 161.

#### 6. Présentation des offres

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont **un (1)** original et **quatre (4)** copies en mentionnant distinctement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500.000) francs burundais.

La garantie bancaire de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais.

***NB : Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne seront pas acceptés et feront objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.***

#### 7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'ADB ([www.investburundi.bi](http://www.investburundi.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 16h00', heure locale à l'adresse ci-après :

**Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord  
Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,  
B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97.**

Il pourra également être obtenu physiquement à la Direction Générale de l'ADB sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte N° CC10003 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.



## 8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de l'ADB, Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord, Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97, au plus tard le 04./02./2025 à 12.h.00, heure locale.

Elles porteront obligatoirement la mention : « **ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES DE L'ADB** »

L'ouverture des offres aura lieu le 04./02./2025 à 12.h.30', heure locale dans l'un des bureaux de l'ADB.

**NB** : Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas recevables.

## 9. Délai d'engagement

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 10. Evaluation et comparaison des offres

La commission de passation vérifiera les documents demandés et la conformité des produits proposés par rapport aux spécifications techniques décrites dans la quatrième partie.

## 11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins disant. La lettre de marché sera adressée au soumissionnaire gagnant.

## 12. Modalités de paiement

Le paiement se fera par virement bancaire au compte du fournisseur dans trente (30) jours suivant la présentation de facture accompagnée par un bon de commande et une fiche d'entretien du véhicule qui indique le service fait et signé par le garage et le chauffeur.



### 13. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'ADB au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le... 11.../... 29.../2025

**Le Directeur Général de l'Agence de  
Développement du Burundi et Personne  
Responsable des Marchés Publics à l'ADB**

**Dr Révérien NIZIGIYIMANA**



## DEUXIEME PARTIE: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

### II.1. Instructions aux Soumissionnaires

#### A. Généralités

##### 1. Objet de la soumission

- 1.1. L'Agence de Développement du Burundi (ADB), ci-après dénommé « l'Acheteur », lance un Appel d'Offres en vue de l'entretien et réparation des véhicules de l'ADB tel que détaillées dans les spécifications techniques.
- 1.2. Le soumissionnaire retenu ou attributaire devra exécuter le marché dans le délai indiqué dans les DPAO, à compter de la date de notification du Marché.
- 1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, les termes « soumission » et « offre » et leurs dérivés sont synonymes, et le terme « jour » désigne un jour calendaire.
- 1.4. L'adresse de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) est :  
Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord,  
Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,  
B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97.

##### 2. Origine des fonds

Le paiement prévu au titre du marché pour lequel le présent Appel d'Offres est relancé est imputable aux subsides de l'Etat à l'Agence de Développement du Burundi, exercice 2025-2026.

##### 3. Soumissionnaires admis à concourir

- 3.1. L'Appel d'Offres publié par l'ADB s'adresse à tous les garages remplissant toutes les conditions d'admissibilité aux marchés publics du Burundi et conformément au Code des Marchés Publics du Burundi et sous réserve des dispositions suivantes :
  - a) Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des Instructions aux Soumissionnaires (IS).
  - b) Ne peuvent soumissionner au présent Appel d'offres, les personnes physiques ou morales non conformes aux dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.
- 3.2. Les soumissionnaires doivent fournir toutes pièces que l'ADB peut raisonnablement leur demander établissant qu'ils continuent d'être admis à concourir.



#### 4. Critères d'origine des fournitures

Les pièces de rechange et fournitures faisant objet du présent marché doivent être originales. Elles peuvent provenir de n'importe quel pays et doivent se conformer aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 5. Corruption ou manœuvres frauduleuses

- 5.1.** La législation burundaise exige des agents publics ainsi que des soumissionnaires, prestataires de services, fournisseurs et entrepreneurs, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés.
- 5.2.** En vertu de ce principe, sont définis aux fins de cette présente clause, l'expression ci-dessous de la façon suivante :
- 5.2.1.** est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- 5.2.2.** se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable à l'acheteur.
- 5.2.3.** "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver l'Agence de Développement du Burundi (ADB) des avantages de cette dernière.
- 5.3.** De plus, l'attention des soumissionnaires est attirée sur les dispositions du Code des Marchés Publics du Burundi traitant des règles d'Éthique et Sanctions en matière de Marchés Publics.

#### **B. Le Dossier d'Appel d'Offres**

#### 6. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres comprend les documents énumérés ci-après et doit être interprété au cas échéant, avec les additifs publiés conformément à la clause 8.1 des Instructions aux Soumissionnaires.

- 6.1.** Procédures d'Appel d'Offres :
- a. Avis d'Appel d'Offres (AAO) ;
  - b. Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) ;
  - c. Instructions aux Soumissionnaires (IS) ;
  - d. Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) ;
  - e. Formulaire de Soumissions.



- 6.2.** Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, et spécifications contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres. Il est responsable de la qualité des renseignements demandés par le Dossier d'Appel d'Offres et de la préparation d'une soumission conforme à tous égards, aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres. Toute carence peut entraîner le rejet de son offre.

## **7. Eclaircissement apportés au Dossier d'Appel d'Offres**

- 7.1.** Un soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande par écrit au Directeur Général de l'Agence de Développement du Burundi et envoyée à l'adresse de l'Agence de Développement du Burundi sis Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord, Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.
- 7.2.** L'Agence de Développement du Burundi répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours précédant la date limite de dépôt des offres.
- 7.3.** Une copie de la réponse de l'Agence de Développement du Burundi indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

## **8. Modifications au Dossier d'Appel d'Offres**

- 1.** L'Agence de Développement du Burundi peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.
- 2.** Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Ces derniers accuseront réception des additifs par écrit ou en signant dans le carnet de transmission.
- 3.** Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Agence de Développement du Burundi a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.



## **C. Préparation des offres**

### **9. Langue de l'offre**

- 9.1.** L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents échangés concernant la soumission entre le soumissionnaire et l'Agence de Développement du Burundi seront rédigés en langue française.
- 9.2.** Les documents complémentaires et les imprimés fournis par les soumissionnaires peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

### **10. Documents constituant l'offre**

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

#### **10.1. Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera :**

1. Une preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, portant le numéro du marché ;
2. Un acte d'engagement signé, établi suivant le modèle en annexe ;
3. Une garantie bancaire de soumission, établi suivant le modèle en annexe ;
4. Un Certificat d'Immatriculation ou de réenregistrement des personnes morales
5. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes, en cours de validité délivrée par l'OBR ;
6. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité,
7. Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce, en cours de validité ;
8. Un tableau de description des services, établi suivant le modèle en annexe ;
9. Un formulaire de renseignements sur le soumissionnaire établi suivant le modèle en annexe ;
10. Les statuts de la société (copie) ;
11. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;

#### **10.2. Exigences techniques du garage :**

Un garage de réparation et son outillage doivent comprendre :

1. Un espace d'au moins 150-200 m<sup>2</sup> pour accueillir les véhicules et les zones de travail,
2. Des équipements essentiels incluent des ponts élévateurs (pour voiture, camionnette et poids lourds), des crics, des chandelles, un compresseur, des bancs électroniques, des outils de diagnostic et un équipement de protection individuelle et collective. L'outillage traditionnel, l'équipement de polissage, les outils



pneumatiques (meuleuse, perceuse), le décolle-talon, et un système de ventilation adapté.

### **10.3. Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera :**

1. L'acte de soumission, rempli selon le modèle en annexe ;
2. Le bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettre, rempli selon le modèle en annexe ;
3. Le bordereau des quantités et estimatif ;
4. Un délai d'exécution.

#### **N.B :**

- 1) **L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics ;**
- 2) **L'Autorité contractante se réserve le droit de demander des éclaircissements sur la conformité des documents ci-haut demandés conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics ;**
- 3) **Les chèques certifiés ne sont pas acceptés et font objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.**

### **11. Formulaire de soumission et formulaire des prix**

Le soumissionnaire soumettra son offre en remplissant les modèles en annexe, sans apporter aucune modification de leur présentation, et aucun autre format ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés

### **12. Prix de l'offre**

Les prix indiqués par le soumissionnaire sur le formulaire de soumission et les formulaires de prix seront conformes aux stipulations ci-après :

- 12.1. Les prix pour l'entretien et la réparation des véhicules sur le bordereau des prix,
- 12.2. Le prix à indiquer sur le bordereau des prix sera le prix total de l'offre hors tout rabais éventuel.

### **13. Variantes**

Les variantes ne seront pas acceptées.

### **14. Monnaie de soumission**

La monnaie en laquelle seront exprimés les prix est le Franc Burundais. Le montant de la soumission est libellé Toutes Taxes Comprises.



## 15. Validité des offres

Les offres demeureront valides pendant 90 jours calendaires à partir de la date de l'ouverture des offres.

## 16. Prolongation de la validité des offres

- 16.1 Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration du délai initial de validité des offres, l'Agence de Développement du Burundi peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité pour une durée additionnelle déterminée.
- 16.2 La demande et les réponses doivent être faites par écrit.
- 16.3 Un soumissionnaire peut refuser de proroger la validité de son offre sans perdre la garantie de soumission.
- 16.4 Un soumissionnaire qui accepte de proroger la durée de validité de son offre ne peut modifier son offre, mais il doit proroger la durée de validité de la garantie de soumission en conséquence.

## 17. Garantie bancaire de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500.000) francs burundais

Toute offre non accompagnée d'une garantie sera écartée par l'Agence de Développement du Burundi comme étant non conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

- 17.1 Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus leur seront retournées le plus rapidement possible, et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres. La garantie de soumission du Soumissionnaire qui aura gagné le marché sera libérée à la signature du marché, contre remise de la garantie de bonne exécution.

La garantie de soumission peut être saisie :

- a) Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b) Si l'attributaire du marché ne parvient pas, dans les délais fixés, à fournir la garantie de bonne exécution requise ;
- c) Dans d'autres conditions prévues par le Code des Marchés Publics.

## 18. Forme et signature de l'offre

- 18.1. Le soumissionnaire préparera **un (1) original et quatre (4) copies** de l'offre en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » et « **COPIE** » selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi.



- 18.2. L'original et toutes les copies de l'offre seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile ; ils seront signés par le soumissionnaire ou par une personne ou des personnes dûment autorisée(s) à engager celui-ci. Toutes les pages de l'offre, sauf les prospectus imprimés, seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.
- 18.3. L'offre ne contiendra aucune mention, interligne, rature ou surcharge qui ne soit paraphé par le ou les signataires de l'offre.
- 18.4. Les offres doivent être rédigées en langue française y compris le formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

#### **D. Dépôt des offres**

##### **19. Cachetage et marquage des offres**

- 19.1. Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres dans deux enveloppes séparées et cachetées portant la mention, « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** » selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure.
- 19.2. Les enveloppes intérieure et extérieure devront :
- être adressées au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis d'Appel d'Offres ;
  - porter le titre et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres,
  - porter les mots « **NE PAS OUVRIR AVANT LE 11/04/2025 à 10h00.** » suivis de la mention de la date et de l'heure fixée pour l'ouverture des offres, comme spécifié dans l'Avis d'Appel d'Offres.
- 19.3. Seules les enveloppes intérieures porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage de renvoyer l'offre cachetée si elle a été déclarée « hors délai » conformément à la Clause 21 des Instructions aux Soumissionnaires. Si l'enveloppe intérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué à la Clause 18 ci-dessus, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

##### **20. Date et heure limite de dépôt des offres**

- 20.1. Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée dans les Données Particulières d'Appel d'Offres **au plus tard le 11/04/2025 à 10h00.**
- 20.2. L'Agence de Développement du Burundi (ADB) peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de la Clause 8 des Instructions aux Soumissionnaires. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.



## 21. Offre hors délai

Toute offre reçue par l'Agence de Développement du Burundi après l'expiration du délai de dépôt des offres fixé sera écartée et/ ou renvoyée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

## 22. Modification et retrait des offres

- 22.1. Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par l'Agence de Développement du Burundi avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.
- 22.2. La notification de modification ou de retrait de l'offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée. Les enveloppes extérieures porteront toutefois la mention « MODIFICATION » ou « RETRAIT » selon le cas.
- 22.3. Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite de dépôt des offres.
- 22.4. Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le soumissionnaire dans sa soumission.
- 22.5. Le retrait de l'offre par son soumissionnaire pendant cet intervalle entraîne la confiscation de la garantie de soumission.

## E. Ouverture des enveloppes et évaluation des offres

### 23. Ouverture des offres

- 23.1. L'Agence de Développement du Burundi (ADB) à travers une sous-commission d'ouverture des offres issue de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) ouvrira les offres, y compris les modifications effectuées en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des offres à la date, heure et adresse stipulées dans l'Avis d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires ou leurs représentants signeront un registre attestant leur présence.
- 23.2. Les enveloppes marquées "RETRAIT" seront ouvertes et lues en premier. Les offres qui ont fait l'objet d'une notification acceptable de retrait conformément à la Clause 21 des Instructions aux Soumissionnaires ne sont pas ouvertes.
- 23.3. Lors de l'ouverture des offres, la sous-commission d'ouverture des offres annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres, la présence (ou l'absence) de garantie de soumission, et toute autre information que l'Agence de Développement du Burundi peut juger appropriée. Ensuite, les enveloppes portant la mention « MODIFICATION » sont ouvertes et leur contenu lu en public. Les offres déposées hors délai ou portant l'identité du soumissionnaire, ne seront pas prises en considération.



- 23.4. La sous-commission d'ouverture des offres établira le procès-verbal d'ouverture des offres, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents.
- 23.5. Les offres qui n'ont pas été ouvertes ou dont le montant n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture ne seront en aucun cas soumises à l'évaluation.

#### **24. Caractère confidentiel de la procédure**

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer l'Agence de Développement du Burundi dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

#### **25. Eclaircissements apportés aux offres et contacts avec l'ADB**

- 25.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, l'Agence de Développement du Burundi (ADB), à travers la sous-commission d'analyse issue de la Commission de Passation des Marchés peut, s'il le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires.
- 25.2. La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par L'Agence de Développement du Burundi (ADB) lors de l'évaluation des soumissions.
- 25.3. Aucun soumissionnaire ne contactera l'Agence de Développement du Burundi (ADB) pour des questions ayant trait à son offre, entre l'ouverture des offres et l'attribution du marché. Si un soumissionnaire souhaite porter à l'attention de l'Agence de Développement du Burundi des informations complémentaires, il devra le faire par écrit.
- 25.4. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer les décisions de l'Agence de Développement du Burundi relatives à l'évaluation et la comparaison des offres ou l'attribution du marché pourra entraîner le rejet de son offre.

#### **26. Examen des offres et détermination de leur conformité**

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, l'Agence de Développement du Burundi établira la conformité de l'offre vérifiant que chaque offre :



- a) répond aux critères de qualification tels qu'indiqués à la Clause 3 des Instructions aux Soumissionnaires ;
- b) a été dûment signée ;
- c) est accompagnée des garanties requises ;
- d) est conforme aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- e) présente toute précision et/ou justification que l'Agence de Développement du Burundi a exigée pour déterminer sa conformité.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'Offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence ou réserve importante. Une divergence ou une réserve importante est celle qui :

- a. affecte sensiblement l'étendue, la qualité ou la livraison des pièces de rechange ;
- b. limite sensiblement, en contradiction avec le Dossier d'Appel d'Offres, les droits de l'Agence de Développement du Burundi ou les obligations du soumissionnaire au titre du Marché ; ou
- c. est telle que sa rectification affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

L'Agence de Développement du Burundi déterminera si l'offre est conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques.

Si une offre n'est pas conforme au Dossier d'Appel d'Offres, elle sera rejetée et ne pourra être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

## **27. Corrections des erreurs**

La sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs éventuelles de calcul. Les erreurs seront corrigées de la manière suivante :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettre fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire du bordereau fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la sous-commission d'analyse estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé ;



- Lorsqu'il y a une erreur d'addition des différents éléments du prix, le prix de chaque élément fait foi et le montant de la soumission corrigé ;
- Les corrections des erreurs ne doivent pas dépasser 5% du montant du marché.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

### **28. Examen administratif des offres**

La sous-commission d'analyse examinera les offres pour s'assurer que tous les documents et la documentation technique demandée à la clause 10 des Instructions aux Soumissionnaires ont bien été fournis et sont tous authentiques.

Au cas où un quelconque élément de ces documents ou renseignements manquerait, l'offre sera rejetée.

### **29. Evaluation technique des offres**

La sous-commission d'analyse examinera l'offre technique pour confirmer que toutes les conditions spécifiées du Dossier d'Appel d'Offres ont été acceptées par le soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle. Si après l'examen des termes et conditions de l'appel d'offres, la sous-commission d'analyse établit que l'offre n'est pas conforme, elle écartera l'offre en question.

### **30. Evaluation financière des offres**

La sous-commission d'analyse évaluera chacune des offres dont il aura établi, à ce stade de l'évaluation, qu'elle est conforme. Pour évaluer financièrement une offre, l'Agence de Développement du Burundi prendra en compte les éléments ci-après :

- a) Le prix de l'offre, indiqué suivant les dispositions de la clause 11 des Instructions aux Soumissionnaires ;
- b) Les ajustements du prix pour corriger les erreurs arithmétiques en application de la Clause 26 des Instructions aux Soumissionnaires ;
- c) Les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de la clause 11.

### **31. Contacts avec l'Acheteur**

Sous réserve des dispositions de la Clause 24 des Instructions aux Soumissionnaires, aucun soumissionnaire n'entrera en contact avec l'Agence de Développement du Burundi, entre le moment où les offres seront ouvertes et celui où le marché sera attribué. Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des soumissions et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne sera divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu.



Si le soumissionnaire souhaite porter à l'attention de l'Agence de Développement du Burundi des informations complémentaires, il devra le faire par écrit.

Toute tentative faite par le soumissionnaire pour influencer l'Agence de Développement du Burundi dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution pourra entraîner le rejet de sa soumission et lui voir appliquer les dispositions du Code des Marchés Publics du Burundi, définissant les sanctions des violations de la réglementation en matière de marchés publics.

### **32. Droit d'accepter ou de rejeter une offre ou toutes les offres**

À tout moment, avant l'attribution du Marché, l'Agence de Développement du Burundi se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'Appel d'offres et de rejeter toutes les offres, sans risque des suites de l'opération de la part du ou des soumissionnaires affectés par sa décision. Cependant, il sera tenu de donner les raisons de sa décision.

## **F. Attribution du marché**

### **33. Attribution du marché**

L'Agence de Développement du Burundi attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est administrativement et techniquement conforme aux prescrits du DAO et dont l'offre financière est la moins disante.

### **34. Modification des quantités au moment de l'attribution du marché**

L'Agence de Développement du Burundi se réserve le droit de diminuer le nombre des véhicules à réparer/entretenir.

### **35. Notification de l'attribution du marché**

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par l'Agence de Développement du Burundi, ce dernier notifiera à l'attributaire du Marché par une lettre écrite que sa soumission a été retenue. Cette lettre dénommée "lettre de marché" indiquera le montant qu'il paiera au Fournisseur au titre de la livraison des Fournitures et de ses obligations de garantie. La lettre de marché précisera le cas échéant, les corrections apportées au montant de l'offre initiale de l'attributaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée et la garantie de soumission peut être saisie.



### 36. Signature du marché

L'Agence de Développement du Burundi enverra à l'attributaire du Marché la lettre de marché qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. L'attributaire du Marché la signera et la renverra au Maître d'Ouvrage. L'Agence de Développement du Burundi informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues, et leur restituera leurs garanties de soumission.

### 37. Garantie bancaire de bonne exécution et modalité de paiement

Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la réception de la lettre de marché de l'Agence de Développement du Burundi, l'attributaire fournira à l'Agence de Développement du Burundi une garantie de bonne exécution de 10% du montant du marché. Si l'attributaire du Marché ne remplit pas les conditions du marché, l'attribution du Marché sera annulée et la garantie de soumission sera saisie.

La garantie aura une validité d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires comptés à partir de sa constitution.

L'Agence de Développement du Burundi peut alors attribuer le Marché au Soumissionnaire classé second.

La garantie bancaire de bonne exécution devra être établie suivant le modèle en annexe.

Une mainlevée sur 100% de cette garantie sera accordée après la réception sur présentation du Procès-verbal de réception.

### 38. Garantie technique des fournitures

Le fournisseur retenu devra s'engager à signer un acte d'engagement pour une garantie technique de type « réparer ou remplacer » de trois (3) mois, comptés chaque fois à partir de la date de livraison.

Cette garantie couvre les défauts de fabrication ou un vice caché. Au cours de cette période, le prestataire s'engagera à réparer ou remplacer à ses propres frais, toutes les prestations qui présenteront un défaut de fabrication ou un vice caché dans les délais ne dépassant pas deux (2) jours calendaires à partir de la réception de la lettre de l'Autorité Contractante qui le demande.

### 39. Modalités de paiement

Le paiement se fera en monnaie locale après réalisation de chaque entretien/réparation sur présentation de la facture et d'un bon de commande qui précise les quantités des services commandés.



#### 40. Recours

Si un soumissionnaire s'estime lésé par une erreur ou irrégularité commise dans le cadre d'une procédure de sélection ou de passation de marché, il en réfère directement à l'Autorité Contractante, conformément aux dispositions de l'article 337 à 345 du Code des Marchés Publics du Burundi.

En cas d'échec de la procédure précédente, le soumissionnaire peut exercer les recours prévus par ledit Code.



**TROISIEME PARTIE. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL DE L'OFFRES  
(DPAO)**

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux services faisant l'objet de l'appel d'offres, complètent ou, le cas échéant, modifient les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

En cas de divergence, les données particulières ci-dessous ont priorité sur les clauses des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

Les chiffres de la première colonne se réfèrent à la Clause correspondante des Instructions aux Soumissionnaires.

Référence aux IS	A. Généralités
1.	<p><b>Objet de la soumission</b></p> <p>L'Agence de Développement du Burundi (ADB), ci-après dénommée "l'Acheteur", relance un Appel d'Offres en vue de la sélection d'un garage pour la fourniture des services dont les spécifications techniques sont détaillées dans la quatrième partie intitulée "<b>Description des services</b>" du présent Dossier d'Appel d'Offres n° DNCMP/...3.9.../S/2025-2026.</p> <p><b>Nom et adresse de l'acheteur :</b></p> <p><b>Agence de Développement du Burundi, Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 7057 Bujumbura, Tél: 22275996/97.</b></p> <p><b>Délai et lieu de livraison</b></p> <p>Le délai d'exécution du marché est de huit (8) mois compté à partir du 01/11/2025 au 30 juin 2026.</p>



2.	<p><b>Origine des fonds</b></p> <p>Les paiements prévus au titre du Marché pour lequel le présent Appel d'Offres est relancé seront assurés par l'ADB, sur le budget exercice 2025-2026</p>
3.	<p><b>Soumissionnaire admis à concourir</b></p> <p>3.1 L'Appel d'Offres publié par l'Agence de Développement du Burundi s'adresse à tous les fournisseurs remplissant toutes les conditions d'admissibilité aux marchés publics et conformément à l'article 151 du Code des Marchés Publics du Burundi et sous réserve des dispositions suivantes :</p> <p>a) Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des Instructions aux Soumissionnaires (IS),</p> <p>b) Ne peuvent soumissionner au présent Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales non conformes aux dispositions de l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.</p> <p>3.2 Les soumissionnaires doivent fournir toutes pièces que l'Agence de Développement du Burundi peut raisonnablement demander établissant à sa satisfaction qu'ils continuent d'être admis à concourir.</p>
<p><b>B. Le Dossier d'Appel d'Offres</b></p>	
6.	<p><b>Contenu du Dossier d'Appel d'Offres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis d'Appel d'Offres (AO) ;</li> <li>- Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) ;</li> <li>- Instructions aux Soumissionnaires (IS) ;</li> <li>- Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) ;</li> <li>- Les annexes</li> </ul>
7.	<p><b>Eclaircissement apportés au Dossier d'appel d'Offres</b></p> <p>Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées par écrit au Directeur Général de l'Agence de Développement du Burundi au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de</p>



8.	<p>dépôt des offres. Ce dernier répondra par écrit à l'Entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les entreprises ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.</p> <p><b>Modifications au Dossier d'Appel d'Offres</b></p> <p>L'ADB peut, à tout moment, avant la date de dépôt des offres, et pour tout motifs, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en publiant un additif.</p> <p>Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du DAO et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires qui ont acheté le DAO. Ces derniers accuseront réception, par écrit, de chacun des additifs de l'Acheteur.</p> <p>Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Acheteur a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.</p>
<b>C. Préparation des offres</b>	
9	<p><b>Documents constituant l'offre</b></p> <p><b>1°. Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, portant le numéro du marché ;</li> <li>2. Un acte d'engagement signé, établi suivant le modèle en annexe ;</li> <li>3. Une garantie bancaire de soumission d'un montant de cinq cent mille (500.000) de francs burundais, établi suivant le modèle en annexe ;</li> <li>4. Un Certificat d'Immatriculation ou de réenregistrement des personnes morales ;</li> <li>5. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes, en cours de validité délivrée par l'OBR ;</li> <li>6. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité,</li> <li>7. Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce, en cours de validité ;</li> <li>8. Un tableau de description des services, établi suivant le modèle en annexe ;</li> </ol>



	<p>9. Un formulaire de renseignements sur le soumissionnaire établi suivant le modèle en annexe ;</p> <p>10. Les statuts de la société (copie) ;</p> <p>11. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;</p> <p><b>2° Exigences techniques du garage :</b></p> <p>Un garage de réparation et son outillage doivent comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un espace d'au moins 150-200 m<sup>2</sup> pour accueillir les véhicules et les zones de travail,</li> <li>2. Des équipements essentiels incluent des ponts élévateurs (pour voiture, camionnette et poids lourds), des crics, des chandelles, un compresseur, des bancs électroniques, des outils de diagnostic et un équipement de protection individuelle et collective. L'outillage traditionnel, l'équipement de polissage, les outils pneumatiques (meuleuse, perceuse), le décolle-talon, et un système de ventilation adapté.</li> </ol> <p><b>3° Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'acte de soumission, rempli selon le modèle en annexe ;</li> <li>2. Le bordereau des prix en chiffre et en lettre, rempli selon le modèle en annexe ;</li> <li>3. Le bordereau des quantités et estimatif ;</li> <li>4. Un délai d'exécution.</li> </ol> <p><b>NB : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents suivants entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.</b></p>
10	<p><b>Langue de l'offre</b></p> <p>L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents échangés concernant la soumission entre le soumissionnaire et l'Agence de Développement du Burundi seront rédigés en langue française.</p> <p>Les documents complémentaires et les imprimés fournis par les soumissionnaires peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.</p>
11	<p><b>Prix de l'offre</b></p>



	Les prix tel que détaillé dans l'offre financière, seront calculés et chiffrés sur base du bordereau des prix présenté par le soumissionnaire. Le soumissionnaire indiquera donc, en chiffres et en lettres les prix totaux toutes taxes comprises. Le marché est ferme, non révisable et non actualisable.
12	<b>Monnaie de soumission</b> Les soumissionnaires doivent exprimer leurs prix en franc burundais. Le prix s'entend toutes taxes comprises (TTC)
13	<b>Validité des offres</b> Les offres sont valables pendant une période de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b> calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.
14	<b>Forme et signature de l'offre</b>  Le soumissionnaire préparera un original et quatre copies de l'offre, mentionnant clairement sur les exemplaires " <b>ORIGINAL</b> " et " <b>COPIE</b> " selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi. Ces exemplaires seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile et seront signés par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée(s) à engager celui-ci. Toutes les pages de l'offre, sauf les prospectus imprimés, seront paginées et paraphées par le(s) signataire(s). L'offre ne contiendra aucune mention, interligne, raturé ou surcharge qui ne soit paraphé par le(s) signataire(s). Les offres doivent comprendre une table des matières.
<b>D. Dépôt des offres</b>	
15	<b>Cachetage et marquage des offres</b>  Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres dans deux enveloppes séparées et cachetées portant la mention, « <b>OFFRE TECHNIQUE</b> » et « <b>OFFRE FINANCIERE</b> » selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure.  Les enveloppes intérieure et extérieure devront :  a) Être adressées au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis d'Appel d'Offres ; b) Porter le titre et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, c) Porter les mots « <b>Offre pour la l'entretien et réparation des véhicules de l'ADB</b> » suivis de la mention de la date et de l'heure fixée pour l'ouverture des offres, comme spécifié dans les DPAO.



	<p>Les enveloppes intérieures porteront également le nom, le cachet et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage de renvoyer l'offre cachetée si elle a été déclarée « hors délai ».</p> <p>Si l'enveloppe intérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.</p> <p>Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.</p>
16	<p><b>Date et heure limite de dépôt des offres</b></p> <p>Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le <u>11/08/2025</u> à <u>14h00</u> heure locale.</p> <p>L'Agence de Développement du Burundi peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un éventuel additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Acheteur et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.</p>
<b>E. Ouverture des offres et évaluation des offres</b>	
17	<p><b>Ouverture des offres</b></p> <p>L'Agence de Développement du Burundi (ADB) à travers une sous-commission d'ouverture des offres issue de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) ouvrira les offres, y compris les modifications effectuées en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des offres à la date, heure et adresse stipulées dans l'Avis d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires ou leurs représentants signeront un registre attestant leur présence.</p> <p>Lors de l'ouverture des offres, l'ADB annoncera les noms des soumissionnaires, les montants totaux des offres, y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres, et toute autre information que l'ADB peut juger appropriée.</p> <p>L'ADB établira le Procès-verbal de l'ouverture des offres, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents. Les offres qui n'ont pas été ouvertes ou dont le montant n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture des offres ne sont en aucun cas soumises à l'évaluation.</p>



18

**Evaluation et comparaison des Offres**

La Commission de Passation du Marché n'évaluera et ne comparera que les offres qui ont été reconnues conformes pour l'essentiel.

En évaluant les offres, la Commission de Passation des Marchés Publics déterminera pour chaque offre son montant exact en le rectifiant comme suit :

- En corrigeant toute erreur éventuelle ;
- Par un ajustement approprié pour tout rabais lu pendant la séance d'ouverture publique des offres, toutes variations, divergences ou réserves jugées acceptables.

La même Commission se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence, réserve ou offre variante.

Si l'offre évaluée la plus intéressante est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de la Commission de Passation des Marchés Publics, celle-ci peut demander au soumissionnaire de fournir les sous-détails de prix pour n'importe quelle rubrique.

Pour évaluer le montant de l'offre, l'ADB peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que les prix de l'offre indiqué, tels que les caractéristiques et la performance des services du garage. Les facteurs retenus, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres.

**26.1. Evaluation administrative des offres**

La sous-commission d'analyse s'assurera que tous les documents demandés à la clause 10 des Instructions aux Soumissionnaires ont bien été fournis et sont tous authentiques.

L'absence ou la non-conformité de l'un ou l'autre élément de ces documents entraîne le rejet de l'offre.

**26.2. Evaluation technique des offres**

La sous-commission d'analyse examinera l'offre technique pour confirmer que toutes les conditions spécifiées du Dossier d'Appel d'Offres ont été acceptées par le soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle, y compris les échantillons.



	<p><b>26.3. Evaluation financière</b></p> <p>Pour évaluer les offres financières, la sous-commission d'analyse prendra en compte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulaire de soumission (voir modèle en annexe) ;</li> <li>- Le prix de l'offre;</li> <li>- Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques ;</li> <li>- Les ajustements du prix imputables au rabais offert</li> </ul> <p>L'offre financière la moins disante sera retenue.</p>
<b>F. Attribution du Marché</b>	
19	<p><b>Attribution</b></p> <p>L'ADB attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO et dont l'offre financière est la moins disante.</p>
20	<p><b>Modifications des quantités du marché</b></p> <p>L'Autorité Contractante se réserve le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de véhicules à entretenir ou à réparer pendant l'exécution du marché.</p>
21	<p><b>Notification de l'attribution du Marché</b></p> <p>Avant l'expiration du délai de validité des offres fixés par l'Acheteur, ce dernier notifiera à l'attributaire du Marché, par lettre recommandée, que sa soumission a été acceptée. Cette lettre, dénommée ci-après dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières "Lettre de Marché", indiquera le montant que l'Acheteur paiera au Fournisseur au titre de la livraison des services, et de leurs obligations de garantie.</p> <p>La lettre de Marché précisera, le cas échéant, les corrections apportées au montant initial de l'offre de l'attributaire provisoire. Si ce dernier n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée et la garantie de soumission saisie.</p>
22	<p><b>Signature du Marché</b></p> <p>L'Agence de Développement du Burundi enverra à l'attributaire du Marché la lettre de marché qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. L'attributaire du Marché la signera et la renverra au Maître d'Ouvrage.</p>



	L'Agence de Développement du Burundi informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues, et leur restituera leurs garanties de soumission.
23	<b>Garantie de bonne exécution</b>  Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la réception de la lettre de Commande de l'Acheteur, l'attributaire du Marché fournira à l'Acheteur une garantie bancaire de bonne exécution de dix (10%) pour cent du montant total du marché, sous la forme du modèle présenté dans le DAO. Cette garantie sera délivrée par une banque ou une institution financière agréée. Elle sera restituée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après l'exécution du contrat. Les chèques certifiés ne seront pas admis.



**QUATRIEME PARTIE : DESCRIPTION DES SERVICES**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**

**NB : L'autorité contractante se réserve le droit d'augmenter ou diminuer le nombre de véhicules à entretenir, pendant l'exécution du marché.**

MARQUE	MODELE	N° CHASSIS	IMMATRICULATION
1. MAZDA	BT-50 Camionnette double cabine	MM7UR4DF2K W824860	C833AGB
2. TOYOTA	Minibus HIACE	JTFJS02P90- 5040161	D093AGB
3. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFR22G506 048731	B716AGB
4. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFR22G706 048729	B717AGB
5. TOYOTA	Double cabine Toyota Hilux	MR0DB9CD5M 4985927	E2820A
6. TOYOTA	Camionnette Hilux double cabine	AHTFB8CD403 871177	D7719A



## DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Date :

Avis d'Appel d'Offres No.

:

Nom du soumissionnaire: \_\_\_\_\_

Les candidats doivent obligatoirement soumissionner en utilisant le cadre de décomposition du prix forfaitaire ci-après.

### BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS

#### PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS

TYPE DE VEHICULE : MAZDA BT-50 CAMIONNETTE DOUBLE CABINE ; PLAQUE C833AGB

N° DU CHASSIS : MM7UR4DF2KW824860

N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIECES DE RECHARGE			COUT DE MO	PT HTVA (MO + PIECES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U	PT HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur							
2	Serage des boulons								
3	Controle de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie								
4	Graissage	Graisse							



5	Vidange+Graissage								
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graissee							
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile							
8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur+filtre à mazout							
9	Vidange+remplacement filtre à air	Huile moteur+filtre à air							
10	Vidange+graissage+remplacement filtre à mazout + filtre à huile	Huile+filtre à mazout+filtre à huile							
11	Vidange+Graissage+filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout	Huile,graissee, filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout							
12	Lavage complet	Lavage							
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah							
14	Lavage moteur	0							
15	Remplacement de bavette	Bavette							
16	Remplacement plaquette avant (1 jeu)	Plaquette avant							
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière							
18	Remplacement de bande frein	Bande freins							
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt							



		+bande freins							
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant							
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière							
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution							
23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétroviseur extérieur							
24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Rémpacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Rémpacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Rémpacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacent de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Demarreur							
30	Remplacement de rotule de direction (1 jeu)	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère (1 jeu)	Rotule de cremaillère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avantb (1 pièce)	Phare avant							



34	Remplacement de feu arrière (1pièce)	Feu arrière							
35	Remplacement de calandre	Calandre							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle (jeu et leur biselures) haut et bas	Triangle jeu							
40	Remplacement de clignotant avant	Clignotant							
41	Remplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Remplacement pompe d'alimentation (1pièce)	Pompe d'alimentation							
43	Remplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Remplacement de bocal d'eau d'essuie glace (1 pièce)	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Remplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Remplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Remplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Remplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Remplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							



50	Remplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Remplacement disque de frein ou tambour arrière	Dique de frein ou tambour							
52	Remplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Remplacement de pare choc avant	Pare choc avant							
54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							
55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								



		DATE : ...../...../2025			
<b>LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIECES DE RECHANGE: VALABLE POUR 8 MOIS</b>					
<b>PRIX DES PIECES DE RECHANGE COURANTES POUR LE VEHICULE MAZDA BT-50 CAMIONNETTE DOUBLE CABINE ; PLAQUE C833AGB</b>					
<b>N° DU CHASSIS : MM7UR4DF2KW824860</b>					
		DAO N°: .....			
N°	DESIGNATION	Quantité	Origine du fabricant	PU HTVA en BIF	PT TVAC en BIF
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inférieur d'embrayage				



15	Maitre-cylindre supérieur de frein				
16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				
19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calandre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				



36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				
37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				
42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				



57	Socket position de frein				
58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				
63	CTC Biellettes				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Biellettes ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				



78	Radiateur de climatisation Cf No 11				
79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				
83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				



99	Régulateur d'alternateur				
100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				
104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons :..... FBU</b>					



## BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS

PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS

TYPE DE VEHICULE : MINIBUS HIACE

PLAQUE D093AGB

N° DU CHASSIS : JTFJS02P90-5040161

DAO N° :									
N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIECES DE RECHARGE			COUT DE MO	PT HTVA (MO +PIECES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U	PT HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur							
2	Serage des boulons								
3	Control de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie								
4	Graissage	Graisse							
5	Vidange+Graissage								
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graisse							
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile							



8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur +filtre à mazout						
9	Vidange+ remplacement filtre à air	Huile moteur+ filtre à air						
10	Vidange+graissage+remplacement filtre à mazout	Huile +filtre à mazout +filtre à air						
11	Vidange+Graissage+ filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout	Huile, graisse, filtre à huile+ filtre à air+ filtre à mazout						
12	Lavage complet	Lavage						
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah						
14	Lavage moteur	0						
15	Remplacement de bavette	Bavette						
16	Remplacement plaquette avant (jeu)	Plaquette avant						
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière						
18	Remplacement de bande frein	Bande freins						
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt +bande freins						
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant						
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière						
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution						



23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétroviser extérieur							
24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Rémpacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Rémpacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Rémpacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacent de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Demarreur							
30	Remplacement de rotule de direction	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère	Rotule de cremaillère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avant( pièce)	Phare avant							
34	Remplacement de feu arrière	Feu arrière							
35	Remplacement de calendre	Calendre							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle( jeu et leur buserules)haut et bas	Triangle jeu							



40	Réplacement de clignottant avant	Clignottant							
41	Réplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Réplacement pompe d'alimentation	Pompe d'alimentation							
43	Réplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Réplacement de bocal d'eau d'essuie glace	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Réplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Réplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Réplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Réplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Réplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							
50	Réplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Réplacement disque de frein ou tambour arrière	Disque de frein ou tambour							
52	Réplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Réplacement de pare choc avant	Pare choc avant							



54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							
55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								



			DATE : .....2025		
<b>LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIECES DE RECHANGE : VALABLE POUR 8 MOIS</b>					
<b>PRIX DES PIECES DE RECHANGE COURANTES POUR LE VEHICULE MINIBUS HIACE PLAQUE D093AGB</b>					
<b>N° DU CHASSIS : JTFJS02P90-5040161</b>					
			DAO N°: .....		
N°	DESIGNATION	Quantité	Origine du fabricant	PU HTVA en BIF	PT TVAC en BIF
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inférieur d'embrayage				
15	Maitre-cylindre supérieur de frein				
16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				



19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calandre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				
36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				
37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				



42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				
57	Socket position de frein				
58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				



63	CTC Biellettes				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Biellettes ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				
78	Radiateur de climatisation Cf No 11				
79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				



83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				
99	Régulateur d'alternateur				
100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				



104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons : .....</b>					<b>FBU</b>



**BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS**  
**PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS**  
**TYPES DE VEHICULES :**

**3.CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, ANCIEN MODELE**  
**PLAQUE : B716AGB ; CHASSIS N° AHTFR22G506048731**

			DAO N° : .....						
N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIECES DE RECHARGE			COUT DE MO	PT HTVA (MO +PIECES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U	PT HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur							
2	Serage des boulons								
3	Control de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie								
4	Graissage	Graisse							
5	Vidange+Graissage								
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graisse							
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile							
8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur +filtre à mazout							



9	Vidange+ remplacement filtre à air	Huile moteur+ filtre à air							
10	Vidange+graissage+ remplacement filtre à mazout	Huile +filtre à mazout +filtre à air							
11	Vidange+Graissage+ filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout	Huile, graisse, filtre à huile+ filtre à air+ filtre à mazout							
12	Lavage complet	Lavage							
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah							
14	Lavage moteur								
15	Remplacement de bavette	Bavette							
16	Remplacement plaquette avant (jeu)	Plaquette avant							
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière							
18	Remplacement de bande frein	Bande freins							
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt +bande freins							
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant							
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière							
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution							
23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétrovisur extérieur							



24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Remplacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Remplacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Remplacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacement de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Démarreur							
30	Remplacement de rotule de direction	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère	Rotule de crémaillère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avant( pièce)	Phare avant							
34	Remplacement de feu arrière	Feu arrière							
35	Remplacement de calendrier	Calendrier							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle( jeu et leur buserules)haut et bas	Triangle jeu							
40	Remplacement de clignotant avant	Clignotant							



41	Remplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Remplacement pompe d'alimentation	Pompe d'alimentation							
43	Remplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Remplacement de bocal d'eau d'essuie glace	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Remplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Remplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Remplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Remplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Remplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							
50	Remplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Remplacement disque de frein ou tambour arrière	Dique de frein ou tambour							
52	Remplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Remplacement de pare choc avant	Pare choc avant							
54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							



55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								



				DATE : .....2025	
<b>LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIECES DE RECHANGE : VALABLE POUR 8 MOIS</b>					
<b>PRIX DES PIECES DE RECHANGE COURANTES POUR LES VEHICULES</b>					
<b>CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, ANCIEN MODELE</b>					
<b>PLAQUE : B716AGB ; CHASSIS N° AHTFR22G506048731</b>					
		DAO N°: .....			
N°	DESIGNATION	Quantité	Origine du fabricant	PU HTVA en BIF	PT TVAC en BIF
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inférieur d'embrayage				



15	Maitre-cylindre supérieur de frein				
16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				
19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calendre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				



36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				
37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				
42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				



57	Socket position de frein				
58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				
63	CTC Bielles				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Bielles ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				



78	Radiateur de climatisation Cf No 11				
79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				
83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				



99	Régulateur d'alternateur				
100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				
104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons : .....FBU</b>					



**BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS**  
**PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS**  
**TYPES DE VEHICULES :**

**4. CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, ANCIEN MODELE**  
**PLAQUE : B717AGB ; CHASSIS N° AHTFR22G706048729**

			DAO N° : .....						
N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIECES DE RECHARGE			COUT DE MO	PT HTVA (MO + PIECES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U	PT HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur							
2	Serage des boulons								
3	Control de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie								
4	Graissage	Graisse							
5	Vidange+Graissage								
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graisse							
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile							
8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur + filtre à mazout							





9	Vidange+ remplacement filtre à air	Huile moteur+ filtre à air							
10	Vidange+graissage+ remplacement filtre à mazout	Huile + filtre à mazout + filtre à air							
11	Vidange+Graissage+ filtre à huile+ filtre à air+ filtre à mazout	Huile, graisse, filtre à huile+ filtre à air+ filtre à mazout							
12	Lavage complet	Lavage							
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah							
14	Lavage moteur								
15	Remplacement de bavette	Bavette							
16	Remplacement plaquette avant (jeu)	Plaquette avant							
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière							
18	Remplacement de bande frein	Bande freins							
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt + bande freins							
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant							
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière							
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution							
23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétrovisur extérieur							



24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Réplacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Réplacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Réplacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacement de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Demarreur							
30	Remplacement de rotule de direction	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère	Rotule de crémaillère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avant( pièce)	Phare avant							
34	Remplacement de feu arrière	Feu arrière							
35	Remplacement de calendre	Calendre							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle( jeu et leur buserules)haut et bas	Triangle jeu							
40	Réplacement de clignottant avant	Clignottant							



41	Remplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Remplacement pompe d'alimentation	Pompe d'alimentation							
43	Remplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Remplacement de bocal d'eau d'essuie glace	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Remplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Remplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Remplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Remplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Remplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							
50	Remplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Remplacement disque de frein ou tambour arrière	Dique de frein ou tambour							
52	Remplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Remplacement de pare choc avant	Pare choc avant							
54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							



55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								



			DATE : .....2025		
<b>LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIÈCES DE RECHANGE : VALABLE POUR 8 MOIS</b>					
<b>PRIX DES PIÈCES DE RECHANGE COURANTES POUR LES VÉHICULES</b>					
<b>CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, ANCIEN MODÈLE</b>					
<b>PLAQUE : B717AGB ; CHASSIS N° AHTFR22G706048729</b>					
			DAO N°: .....		
<b>N°</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>Quantité</b>	<b>Origine du fabricant</b>	<b>PU HTVA en BIF</b>	<b>PT TVAC en BIF</b>
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inférieur d'embrayage				



15	Maitre-cylindre supérieur de frein				
16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				
19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calendre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				



36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				
37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				
42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				



57	Socket position de frein				
58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				
63	CTC Bielles				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Bielles ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				



78	Radiateur de climatisation Cf No 11				
79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				
83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				



99	Régulateur d'alternateur				
100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				
104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons : .....FBU</b>					



**BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS**

**PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS**

**TYPES DE VEHICULES :**

**5. CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, NOUVEAU MODELE  
PLAQUE : E2820A ; CHASSIS N° MRODB9CD5M4985927**

		DAO N° .....							
N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIÈCES DE RECHARGE			COUT DE MO	PT HTVA (MO + PIÈCES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U	PT HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur							
2	Serage des boulons								
3	Control de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie								
4	Graissage	Graisse							
5	Vidange+Graissage								
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graisse							
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile							
8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur +filtre à mazout							



9	Vidange+ remplacement filtre à air	Huile moteur+ filtre à air							
10	Vidange+graissage+ remplacement filtre à mazout	Huile +filtre à mazout +filtre à air							
11	Vidange+Graissage+ filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout	Huile, graisse, filtre à huile+ filtre à air+ filtre à mazout							
12	Lavage complet	Lavage							
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah							
14	Lavage moteur	0							
15	Remplacement de bavette	Bavette							
16	Remplacement plaquette avant (jeu)	Plaquette avant							
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière							
18	Remplacement de bande frein	Bande freins							
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt +bande freins							
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant							
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière							
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution							
23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétroviser extérieur							



24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Réplacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Réplacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Réplacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacent de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Demarreur							
30	Remplacement de rotule de direction	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère	Rotule de cremailère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avant( pièce)	Phare avant							
34	Remplacement de feu arrière	Feu arrière							
35	Remplacement de calendre	Calendre							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle( jeu et leur buserules)haut et bas	Triangle jeu							
40	Réplacement de clignottant avant	Clignottant							



41	Remplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Remplacement pompe d'alimentation	Pompe d'alimentation							
43	Remplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Remplacement de bocal d'eau d'essuie glace	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Remplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Remplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Remplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Remplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Remplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							
50	Remplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Remplacement disque de frein ou tambour arrière	Disque de frein ou tambour							
52	Remplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Remplacement de pare choc avant	Pare choc avant							
54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							



55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								



			DATE : .....2025		
<b>LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIECES DE RECHANGE : VALABLE POUR 8 MOIS</b>					
<b>PRIX DES PIECES DE RECHANGE COURANTES POUR LES VEHICULES</b>					
<b>CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, NOUVEAU MODELE</b>					
<b>PLAQUE : E2820A ; CHASSIS N° MRODB9CD5M4985927</b>					
DAO N°: .....					
N°	DESIGNATION	Quantité	Origine du fabricant	PU HTVA en BIF	PT TVAC en BIF
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inferieur d'embrayage				



15	Maitre-cylindre supérieur de frein				
16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				
19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calandre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				



36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				
37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				
42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				



57	Socket position de frein				
58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				
63	CTC Biellettes				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Biellettes ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				



78	Radiateur de climatisation Cf No 11				
79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				
83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				



99	Régulateur d'alternateur				
100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				
104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons : .....FBU</b>					

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ 20\_\_

Signature \_\_\_\_\_ en qualité de (*qualité du signataire*) \_\_\_\_\_

dûment autorisé à signer l'offre pour et au nom de [*nom du Candida*]



**BORDEREAU DES PRIX POUR LES TRAVAUX COURANTS**  
**PRIX DES TRAVAUX COURANTS VALABLES POUR 8 MOIS**  
**TYPES DE VEHICULES :**

**6.CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, NOUVEAU MODELE**  
**PLAQUE : D7719A ; CHASSIS N° AHTFB8CD403871177**

			DAO N° .....					
N°	Désignation du Travail	Pièce à Remplacer	EVALUATION DES PIECES DE RECHARGE		COUT DE MO	PT HTVA (MO +PIECES)	TVA	TOTAL GENERAL (TVA C)
			Quantité	PU HTVA en FB U				
1	Vidange	Huile moteur						
2	Serage des boulons							
3	Control de tous les niveaux d'eau distillée de la batterie							
4	Graissage	Graisse						
5	Vidange+Graissage							
6	Vidange+graissage+Serrage+Contrôle des niveaux	Huile moteur+Graisse						
7	Vidange+Filtre à huile	Huile moteur+Filtre à huile						
8	Vidange+remplacement filtre à mazout	Huile moteur +filtre à mazout						



9	Vidange+ remplacement filtre à air	Huile moteur+ filtre à air							
10	Vidange+graissage+remplacement filtre à mazout	Huile +filtre à mazout +filtre à air							
11	Vidange+Graissage+ filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout	Huile, graisse, filtre à huile+filtre à air+ filtre à mazout							
12	Lavage complet	Lavage							
13	Remplacement batterie	Batterie 12V 70Ah							
14	Lavage moteur	0							
15	Remplacement de bavette	Bavette							
16	Remplacement plaquette avant (jeu)	Plaquette avant							
17	Remplacement de plaquette arrière (jeu)	plaquette arrière							
18	Remplacement de bande frein	Bande freins							
19	Remplacement des plaquettes avant et bande freins	Plaquette avnt +bande freins							
20	Remplacement d'amortisseur avant	Amortisseur avant							
21	Remplacement des amortisseurs arrière(pièce)	Amortisseur arrière							
22	Remplacement du courroie de distribution	Courroie de distribution							
23	Rémpacent du rétroviseur extérieure	Rétroviseur extérieur							



24	Remplacement de disque d'embrayage	Disque d'embrayage							
25	Réplacement de plateau d'embrayage	Plateau d'embrayage							
26	Réplacement du butée d'embrayage	Butée d'embrayage							
27	Réplacement kit d'embrayage	Kit d'embrayage							
28	Remplacement de crémaillère de direction	Crémaillère de direction							
29	Remplacement de démarreur	Démarreur							
30	Remplacement de rotule de direction	Rotule de direction							
31	Remplacement de rotule de crémaillère	Rotule de crémaillère							
32	Remplacement de pare brise	Pare brise							
33	Remplacement de phare avant( pièce)	Phare avant							
34	Remplacement de feu arrière	Feu arrière							
35	Remplacement de calendre	Calendre							
36	Remplacement d'alternateur	Alternateur							
37	Remplacement de pompe d'injection	Pompe d'injection							
38	Remplacement de disque de frein avant	Disque de frein avant							
39	Remplacement de triangle( jeu et leur buserules)haut et bas	Triangle jeu							
40	Réplacement de clignotant avant	Clignotant							



41	Remplacement de soufflet de transmission et soufflet de crémaillère	Soufflet transmission et de crémaillère							
42	Remplacement pompe d'alimentation	Pompe d'alimentation							
43	Remplacement d'essuie glace	Essuie glace							
44	Remplacement de bocal d'eau d'essuie glace	Bocal d'eau d'essuie glace							
45	Remplacement de bocal de durite d'eau	Bocal de durite d'eau							
46	Remplacement de couvercle carter de filtre à air	Couvercle carter de filtre à air							
47	Remplacement de pompe à eau	Pompe à eau							
48	Remplacement pompe à huile	Pompe à huile							
49	Remplacement du radiateur à eau	Radiateur à eau							
50	Remplacement de radiateur de climatisation	Radiateur de climatisation							
51	Remplacement disque de frein ou tambour arrière	Dique de frein ou tambour							
52	Remplacement du ventilateur de refroidissement du radiateur	Ventilateur de refroidissement							
53	Remplacement de pare choc avant	Pare choc avant							
54	Remplacement de pare choc arrière	Pare choc arrière							



55	Remplacement de lunette arrière	Lunette arrière							
56	Remplacement de jante	Jante							
	<b>TOTAL GENERAL TVAC</b>								

			<b>DATE : .....2025</b>
--	--	--	-------------------------



**LE BORDEREAU DES PRIX POUR LES PIÈCES DE RECHANGE : VALABLE POUR 8 MOIS**

**PRIX DES PIÈCES DE RECHANGE COURANTES POUR LES VÉHICULES**

**CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE, NOUVEAU MODÈLE  
PLAQUE : D7719A ; CHASSIS N° AHTFB8CD403871177**

DAO N°: .....

N°	DESIGNATION	Quantité	Origine du fabricant	PU HTVA en BIF	PT TVAC en BIF
1	Filtre à huile				
2	Préfiltre à Mazout				
3	Filtre à Mazout				
4	Filtre à air				
5	Filtre à climatiseur				
6	Plaquettes avant (1 jeu)				
7	Bande de frein ou plaquettes arrière (1jeu)				
8	Amortisseur avant (1Jeu)				
9	Amortisseur arrière (1Jeu)				
10	Batterie 12V70AH				
11	Radiateur de refroidissement (climatiseur)				
12	Radiateur de refroidissement moteur				
13	Maitre-cylindre supérieur d'embrayage				
14	Maitre cylindre inferieur d'embrayage				
15	Maitre-cylindre supérieur de frein				



16	Maitre-cylindre inférieur de frein				
17	Courroie de distribution				
18	Courroie d'alternateur				
19	Courroie de pompe hydraulique				
20	Rétroviseur extérieur (1pièce)				
21	Rétroviseur central (1pièce)				
22	Disque d'embrayage				
23	Plateau d'embrayage				
24	Butée d'embrayage				
25	Crémaillère de direction				
26	Démarrreur				
27	Rotule de direction (1jeu)				
28	Rotule de crémaillères (1jeu)				
29	Pare-brise				
30	Feu arrière (1pièce)				
31	Calendre				
32	Alternateur				
33	Disque de frein avant				
34	Triangle (un jeu) haut				
35	Triangle (un jeu) bas				
36	Biselure de Triangle (un jeu) haut				



37	Biselure de Triangle (un jeu) bas				
38	Biellettes				
39	Par-bête				
40	Barre tirant				
41	Barre de direction				
42	Clignotant avant				
43	Clignotant arrière				
44	Cardan				
45	Support cardan				
46	Croissions				
47	Différentiel				
48	Ampoule de phare				
49	Ampoule				
50	Tapis (jeu)				
51	Couvre volant				
52	Antivol complet				
53	Sport light				
54	Cosse batterie				
55	Rétroviseur intérieur				
56	Support batterie				
57	Socket position de frein				



58	Support tuyau d'échappement				
59	Joint collecteur				
60	Tête transmission				
61	Balaie d'essuie-glace				
62	Housse				
63	CTC Bielles				
64	CTC amortisseur				
65	CTC Bielles ressort arrière				
66	CTC de barres stabilisatrice				
67	Rotule de triangle				
68	Biselure d'amortisseur				
69	Soufflet de transmission				
70	Soufflet transmission et soufflet de crémaillère (1pièce par type)				
71	Pompe d'alimentation (1pièce)				
72	Bocal d'eau d'essuie-glace				
73	Bocal de dureté d'eau				
74	Couvercle -carter de filtre à air				
75	Pompe à eau				
76	Pompe à huile				
77	Radiateur à eau Cf No 12				
78	Radiateur de climatisation Cf No 11				



79	Disque de frein Cfr No 33				
80	Tambour de frein arrière				
81	Ventilateur de refroidissement du radiateur				
82	Pare choc avant				
83	Pare choc arrière				
84	Lunette arrière				
85	Pneu 205/80R16				
86	Pneu 265/65R17				
87	Huile de frein				
88	Finasol				
89	Huile Pontonic				
90	Huile Hydraulique				
91	Graisse				
92	Lame maitresse				
93	Sous lame maitresse				
94	Ressort arrière complet				
95	Pont arrière				
96	Semi axe				
97	Roulement des moyeux				
98	Roulement pompe d'amorçage				
99	Régulateur d'alternateur				



100	Moteur d'essuie-glace				
101	Bras d'essuie-glace				
102	Roulement des moyeux Cf No 97				
103	Eau distillée				
104	KIT d'allumage				
105	Bobine d'allumage				
106	Induit d'alternateur				
107	Klaxon				
108	Plateau de diode				
109	Satellite				
110	Planétaire				
111	Huile moteur/ 3000Km				
112	Huile moteur/ 5000Km				
113	Huile moteur /15000Km				
<b>MONTANT GENERAL TVAC</b>					
<b>Nous disons : .....FBU</b>					

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ 20\_\_

Signature \_\_\_\_\_ en qualité de (*qualité du signataire*) \_\_\_\_\_

dûment autorisé à signer l'offre pour et au nom de [*nom du Candidat*]



<b>CINQUIEME PARTIE: LE MARCHÉ</b>
<b>CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)</b>

L'Agence de Développement du Burundi (ADB), ci-après désignée « **l'Acheteur** », représentée par son Directeur Général, **Dr Révérien NIZIGIYIMANA**, d'une part ;

Et

L'Attributaire du marché, ci-après désigné « **le Fournisseur ou prestataire** », représenté par .....d'autre part ;

Ont convenu ce qui suit :

### **CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

#### **Article 1 : Objet du marché**

Le présent Marché a pour objet l'entretien et la réparation des véhicules de l'ADB.

#### **Article 2 : Documents contractuels**

L'ensemble des documents énumérés ci-dessous, dont le soumissionnaire assure avoir pris connaissance et définissant les conditions du Marché sont :

- Le Marché (ou le contrat) ;
- La Soumission ;
- Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO)

En cas de discordance entre les pièces contractuelles et constitutives du Marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.



## **CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 3 : Prix du Marché**

Le Montant du Marché s'élève à la somme de *[Insérer la somme]* (.....BIF)  
Toutes Taxes Comprises.

### **Article 4 : Nature du Marché**

Le marché à intervenir sera un marché à bordereau des prix.

### **Article 5 : Régime fiscal et douanier**

Les prix du présent Marché sont réputés comprendre tous les montants dus au titre des impôts, droits, taxes et obligations résultant de l'exécution du Marché, applicables en République du Burundi.

### **Article 6 : Révision de prix**

Les prix ne sont révisables que dans les conditions définies par le Code des Marchés Publics.

### **Article 7 : Modalités de paiement**

Le prestataire sera payé sur base des prestations exactes réalisées sur base des prix unitaires approuvés par l'expert.

## **CHAPITRE III : EXECUTION ET RECEPTION DU MARCHÉ**

### **Article 8 : Délai d'exécution**

Le délai d'exécution est de huit (8) mois à compter de la date de la notification définitive du contrat. Les prestations partielles et les paiements y relatifs sont acceptés si l'une des parties au contrat le demande.

Après la notification de l'avis des prestations, les membres de la commission de réception et le représentant du prestataire, procéderont à la réception des prestations faites.



## **CHAPITRE IV : RESILIATION-DIFFERENDS ET LITIGES**

### **Article 9 : Résiliation du Marché**

Le Marché est résilié de plein droit dans les cas suivants :

- Impossibilité manifeste et durable du Fournisseur compromettant la bonne exécution du Marché ;
- Règlement judiciaire, sauf si l'Autorité Contractante accepte, s'il y a lieu, les offres qui peuvent être faites par les créanciers pour la continuation du Marché ;
- Liquidation des biens, si le Fournisseur n'est pas autorisé par le Tribunal à continuer ses activités.

En cas d'événement ne provenant pas de son fait et rendant impossible l'exécution du Marché, ce dernier peut être résilié par l'Autorité Contractante sans qu'il puisse prétendre à une indemnité.

### **Article 10 : Différends et litiges**

Si un différend survient entre l'Acheteur et le Fournisseur du marché, sous la forme de réserves faites à un ordre de service ou sous toute autre forme, le Fournisseur remet à la Personne Responsable des Marchés, un mémoire exposant les motifs et indiquant les montants de ses réclamations.

Si le Fournisseur n'accepte pas la décision de l'Autorité Contractante et qu'aucune solution à l'amiable n'est trouvée, le différend est soumis aux juridictions compétentes de Bujumbura qui trancheront suivant les règles en vigueur au Burundi.

### **Article 11 : Entrée en vigueur du Marché**

L'entrée en vigueur du présent Marché est subordonnée à l'approbation par les autorités compétentes.



**Article 12 : Approbation du Marché**

Le présent Marché relatif à l'entretien et réparation, constitué des véhicules de l'ADB, est approuvé après signature du Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique.

Lu et accepté sans réserve, le...../...../2025      Conclu le...../...../2025 par,

**LE PRESTATAIRE**

**L'AUTORITE CONTRACTANTE**

Nom et prénom

.....

.....

**POUR ACCORD**

**POUR VISA**

**LE CHEF DU CABINET CIVIL  
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**LE MINISTRE DES FINANCES, DU  
BUDGET ET DE L'ECONOMIE  
NUMERIQUE**

.....

.....



**ANNEXE 1****ACTE DE SOUMISSION**

Date : \_\_\_\_\_

Avis d'Appel d'Offre N° : \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_

Nous, les soussignés, attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres N° DNCMP/...../S/2025-2026, y compris l'additif/ les additifs N° : \_\_\_\_\_ ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous proposons de fournir conformément au Dossier d'Appel d'Offres et au calendrier de livraison spécifié dans le bordereau des quantités, calendrier de livraison et spécifications techniques, (*Préciser la nature des prestations*) les fournitures et services connexes ou les services courants ci-après :  
\_\_\_\_\_
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : \_\_\_\_\_
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :  
\_\_\_\_\_
- e) Notre offre demeurera valide pendant une période de \_\_\_\_\_ jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans le Dossier d'Appel d'Offres ; cette offre continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une garantie de bonne exécution du marché d'un montant de \_\_\_\_\_ ;
- g) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la Clause 3 des Instructions des soumissionnaires ;
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché officiel soit établi et signé.
- k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre de moindre coût, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom \_\_\_\_\_ En tant que \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer l'offre pour le nom de \_\_\_\_\_



## ANNEXE 2

**MODELE DE LA GARANTIE BANCAIRE DE SOUMISSION**

AON No. :

Avis d'appel d'offres No. :

\_\_\_\_\_ [nom de la banque et adresse de la banque  
d'émission]

**Bénéficiaire :** \_\_\_\_\_ [nom et adresse de l'Acheteur]

**Date :** \_\_\_\_\_

**Garantie d'offre n° :** \_\_\_\_\_

Nous avons été informés que \_\_\_\_\_ [nom du Soumissionnaire]  
(ci-après dénommé « le  
Soumissionnaire ») a répondu à votre appel d'offres n°. \_\_\_\_\_ pour la fourniture  
de

\_\_\_\_\_ [description des prestations] et vous a soumis son offre en date  
du

\_\_\_\_\_ [date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, l'Offre doit être accompagnée d'une  
garantie de soumission.

A la demande du soumissionnaire, nous \_\_\_\_\_ [nom de la banque] nous  
engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première  
demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de

\_\_\_\_\_ [insérer la somme en chiffres]

\_\_\_\_\_ [insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le  
soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de  
l'Offre, à savoir :

- a. s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans le formulaire d'offre  
; ou
- b. s'il, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Acheteur pendant la période de  
validité :
  - ne signe pas le Marché, s'il est tenu de le faire ; ou
  - ne fournit pas la garantie de bonne exécution, ainsi qu'il est prévu dans les  
Instructions aux soumissionnaires



La présente garantie expire :

- a. si le marché est octroyé au soumissionnaire, lorsque nous recevons une copie du marché et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du soumissionnaire;
- b. si le marché n'est pas octroyé au soumissionnaire, à la première des dates suivantes :
  - lorsque nous recevons copie de votre notification au soumissionnaire du nom du soumissionnaire retenu, ou
  - trente (30) jours suivant l'expiration de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Signature : [Signature de la personne dont les noms et qualité figurent ci-dessus]

*Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.*



## ANNEXE 3

## MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE BONNE EXECUTION

Date : \_\_\_\_\_

Appel d'offres n° : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ [nom de la banque et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : \_\_\_\_\_ [nom et adresse de l'Acheteur]

Garantie de bonne exécution n° : \_\_\_\_\_

Nous avons été informés que \_\_\_\_\_ [nom du Fournisseur] (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché n°. \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ pour la fourniture de \_\_\_\_\_ [description des prestations] (ci-après dénommée « le Marché »).

**De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.**

A la demande du Fournisseur, nous \_\_\_\_\_ [nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve e irrévocablement, à vous payer à premier demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de \_\_\_\_\_ [insérer la somme en chiffres] \_\_\_\_\_ [insérer la somme en lettres]<sup>1</sup>. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le soumissionnaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_<sup>2</sup>,<sup>2</sup> et toute demande de paiement doit être reçues à cette date au plus tard

<sup>1</sup> Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Marché soit dans la (ou les) devise(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre devise librement convertible acceptable par l'Acheteur.

<sup>2</sup> La date est établie conformément à l'article 5 du Cahier des Clauses administratives particulières (« CCAP »), en tenant compte de toute obligation de garantie technique du Fournisseur pour une garantie d'exécution partielle. L'Acheteur doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'il préparera la garantie, l'Acheteur peut considérer ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Acheteur, formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »



*[Signature]* \_\_\_\_\_  
En date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_.

*Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.*



**ANNEXE 4****ACTE D'ENGAGEMENT**

Je/nous Soussigné (s) .....(Nom/Prénom et adresse du Soumissionnaire),

En vertu des pouvoirs qui me/nous est/sont conféré(s), après avoir pris connaissance du Cahier Spécial des Charges du DAO N° DNCMP/...../S/2025-2026, je/nous m'/nous engage/engageons sur mes/nos biens meubles et immeubles, à entretenir et/ou réparer les véhicules de l'ADB conformément au Cahier Spécial des Charges susmentionné, moyennant le prix de mon offre financière.

Je/nous m'/nous engage/engageons à constituer un cautionnement de bonne exécution du marché dans un délai de 20 jours à compter de la date de notification du marché.

Je/nous reste/restons engagé(s) par la présente soumission, pendant un délai de 120 jours calendriers à partir de la date d'ouverture des offres.

La prestation des services se fera dans un délai de.....

Il est entendu que vous n'êtes pas tenu de retenir l'offre la moins disante ni de donner suite à l'une ou l'autre des offres que vous recevrez.

**Fait à Bujumbura, le ...../...../2025**

**Le(s) soumissionnaire(s)**

**Signatures et Sceau du (des)  
soumissionnaire(s)**

